

## LA MRCVO S'ENGAGE À LA SÉCURITÉ DE SA COMMUNAUTÉ

**VAL-D'OR, LE 16 MARS 2022.** – Le comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a dévoilé les cinq priorités d'actions qui guideront les interventions de la Sûreté du Québec (SQ) sur son territoire pour l'année 2022-2023.

### Des priorités locales importantes

Grâce à l'identification et la mise en place de solutions pour des enjeux locaux, le CSP permet aux élus de la MRCVO d'être informés des réalités rencontrées par la SQ sur le territoire et la SQ doit leur communiquer les besoins auxquels le comité est sensibilisé par la communauté.

Les domaines d'interventions ciblés comme prioritaires par le comité pour la prochaine année sont les suivants :

- Intervenir en matière de stupéfiants auprès des jeunes, en milieu scolaire et dans les lieux publics avec les partenaires concernés;
- Maximiser une présence, une visibilité et une participation aux événements sportifs, culturels et communautaires sur l'ensemble du territoire;
- Assurer une présence récréotouristique sur l'ensemble du territoire;
- Travailler à établir une cohabitation harmonieuse et pacifique avec les citoyens et leur culture, ainsi qu'avec les personnes en situation d'itinérance;
- Travailler en sensibilisation et prévention de la fraude.

*« Notre but demeure toujours de définir ensemble les meilleures stratégies d'interventions pour le bien-être de notre communauté. La cohabitation entre la population et les personnes en situation d'itinérance, par exemple, est un enjeu très important sur le territoire. Nous savons qu'il s'agit d'un dossier sensible, mais il n'en est pas moins primordial. Ensemble, en travaillant main dans la main, nous pouvons faire une différence », souligne Mme Nathalie Ann Pelchat, mairesse de Senneterre et présidente du CSP.*

*« La concertation des différents intervenants nous permet d'apporter aux Or-valléens et aux Or-valléennes des services adaptés à leur réalité. Veiller à leur sécurité, que ce soit par l'intervention auprès des jeunes, la prévention de la fraude ou encore par une présence policière aux événements, est un devoir que nous avons envers la population », ajoute M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.*

## **Comité de sécurité publique**

Rappelons que ces actions sont prises conformément à la Loi sur la police, créée en 2004, afin d'assurer un suivi d'entente de services et de procéder à l'élaboration des priorités d'action dans la Vallée-de-l'Or.

Composé de huit membres, soit les six élus du territoire, ainsi que deux représentants de la Sûreté du Québec, le comité constitue un lieu de communication privilégié entre la SQ et sa clientèle pour assurer un milieu de vie sécuritaire.

– 30 –

Source : Sophie Rouillard  
Agente de communication  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
819 825-7733, poste 262  
sophierouillard@mrcvo.qc.ca